La CGT Éduc'action a été reçue, ce jeudi 12 décembre 2013, par le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon.
Il s'agissait, pour ce dernier, d'exposer ses arbitrages concernant les discussions sur les chantiers métiers qui ont lieu depuis la mi-novembre 2013.
Rappelons que certains chantiers n'ont pas encore débuté, pour les personnels administratifs, de santé et sociaux, pour les CPE et pour les personnels contractuels.

Concernant les travaux actuels, le ministre pose globalement le principe d'indemnités fonctionnelles (en particulier pour les directeurs d'école), de pondérations dans le service des personnels selon les fonctions occupées et envisage la création de grades à accès fonctionnel (GRAF).
Ces propositions ne conviennent pas à la CGT Éduc'action. La création de GRAF tend à faire passer la Fonction publique de carrière vers une Fonction publique d'emploi et donc à créer des inégalités entre les personnels au sein d'un même corps.

– Les annonces concernant les RASED ne permettent pas d'espérer une véritable relance. Pire, la centralisation sur les circonscriptions laisse craindre une disparition, à terme, de leurs missions.
– Les propositions sur la direction d'école sont insuffisantes.
– Par contre, la création d'une fonction de professeur formateur dans le second degré, sur le modèle du premier degré, va dans le bon sens.
– Les mesures annoncées pour l'éducation prioritaire représentent aussi potentiellement une avancée pour les personnels.
– Les professeurs des lycées professionnels, pour l'instant, sont totalement ignorés dans les propositions faites.
Suite à l'interpellation, notamment, de la CGT Éduc'action, sur ce point, le ministre a pris l'engagement de les inclure et de faire des propositions futures pour améliorer les conditions d'exercice des PLP.

Par ailleurs, le ministre annonce vouloir continuer le travail sur les différents statuts des personnels, avec comme objectif affiché de les améliorer. Il renonce pour le second degré à toute application des mesures contestées par les personnels. Rappelons que depuis des années, la CGT Éduc'action réclame l'ouverture de véritables négociations sur les missions, les métiers et le temps de travail, considérant que les décrets actuels, dont ceux de 1950, ne répondent pas aux besoins actuels.

La CGT Éduc'action rappelle qu'elle revendique une véritable réduction horaire de service pour l'ensemble des personnels afin de prendre en compte l'ensemble de leurs missions, accompagnée d'une revalorisation des grilles indiciaires pour tous avec une valeur de point d'indice au regard de l'inflation.
En ce sens, la CGT Éduc'action s'opposera à toute proposition qui place les personnels en situation d'inégalité de traitement les uns par rapport aux autres. De même, elle s'opposera au renforcement de l'autonomie des établissements en matière d'obligation de service des personnels.

Les discussions en cours sont loin d'être terminées et ne prennent pas en compte l'ensemble des problèmes. Nous attendons une revalorisation salariale et une réduction du temps de travail pour tous.
Nous demandons des décharges spécifiques prenant en compte la diversité des missions, l'innovation pédagogique… Ces décharges pouvant être différentes d'un enseignant à l'autre, mais avec des règles communes définies nationalement et certainement pas au bon vouloir et aux possibilités financières des recteurs, DASEN ou chefs d'établissement.

Montreuil, le 12 décembre 2013

unsen@ferc.cgt.fr